MINISTERE EN CHARGE DES TRANSPORTS

Entretien des Bassins d'Assainissement des Eaux Pluviales
District du LITORAL
Lot N°2

OUVERTURE DU REGISTRE JOURNAL

Établi en vertu de l'article 4532-12 du Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 – Art (V)

Maîtrise d'Ouvrage

DIR NORD
44 Ter Rue Jean BART
CS 20275
59019 LILLE CEDEX
Tél. : 03.20.49.63.46

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

BECS - BUREAU D'ETUDES CONSEILS EN SECURITE

Région Hauts de France– Agence de Lille
15E Rue du Plouvier 59175 TEMPLEMARS
Téléphone : 03 20 49 76 34 / Fax : 03 26 65 61 92

OUVERTURE LE : 08/06/2020

CONTRAT DE MISSION : 019-IECD-05 REF BECS OS N° 40/0706

Ce document est la propriété de BECS. Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans l'autorisation préalable et écrite de BECS est interdite.

RAPPEL :

Le Registre-Journal est ouvert dès l'origine de la mission du coordonnateur SPS. Il contient, en particulier, conformément à l'article R. 238-19 du code du travail :

- Les comptes-rendus des inspections communes
- Fiches de visites / observations
- Les noms et adresses des entrepreneurs contractants ainsi que leur date approximative d'intervention sur le chantier, l'effectif prévisible et la durée des travaux.
- Les P.V. de passation de consignes.

Le Registre-Journal doit être présenté, sur leur demande, au Maître d'Œuvre, à l'Inspection du Travail, au représentant de l'OPPBTP, au contrôleur de la CRAM et, lorsqu'il est constitué, aux membres du CISSCT.

Le Registre-Journal est conservé 5 ans par le Coordonnateur SPS à compter de la date de réception de l'ouvrage.

Visa du Coordonnateur SPS Mr Romain ROUQUETTE @ :romain.rouquette@gmail.com Tèl : 06.60.22.28.64

Ce document est la propriété de BECS. Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans l'autorisation préalable et écrite de BECS est interdite.